



Au service  
des peuples  
et des nations

## PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE DE PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

Date : 26 février 2016

Lieu : Salle de réunion – PADRC - Tsimbazaza

Heure : 9h30 – 12h15

Objet : Information/présentation et validation du PTA 2016

Présence : cf fiche de présence joint en annexe

Le PNUD Madagascar obtient cette année une allocation de 6.156.000 USD pour la réalisation de ses activités. 48,30 % du coût direct sera également à prendre sur cette somme en vue du paiement des salaires des membres du staff du bureau et des dépenses transversales.

En effet, les montants alloués à chaque projet, seront considérablement réduits, et chaque projet aura la responsabilité d'atteindre ses résultats avec le financement prévu, aussi, il a l'avantage et l'obligation de bien cibler les activités à élire.

Par rapport à cette situation, suite au départ du coordonnateur du projet PRA FEMMES, auparavant sous la tutelle du MPPSPF, on ne procédera pas au recrutement de son remplaçant.

Les activités de ce projet seront respectivement incluses dans les autres grands projets, à savoir

- Pour la défense des droits des femmes → projet du ministère de la justice
- Pour les actions économiques en faveur des femmes → projet de lutte contre la pauvreté
- Consolidation de la paix, sécurité → projet de réforme du système sécuritaire
- Participation des femmes, CTD → projet du ministère de la décentralisation

Pour le cas du projet de lutte contre le VIH SIDA, on met seulement un financement de 6 mois pour cette année.

Comme le PNUD a plusieurs modalités de mise en œuvre, appui aux Ministères, mise en œuvre par les Agences, mise en œuvre par les ONGs, face à la réduction des ressources financières disponibles, il favorise l'octroi des fonds disponibles aux projets ayant travaillé avec les différents ministères et qui visent à atteindre ses résultats.

On a toutefois la possibilité de recourir à un autre fonds qu'on appelle Peace Building Fund, spécialement dédié aux pays en guerre, mais suite à des tractations et plaidoyer effectuées à haute instance, 10.000.000 USD de ce fonds utilisable pour 2 ans ½ est à mobiliser en ce moment, et le PNUD pourra utiliser une partie de ce fonds, mais sur des plans prioritaires exclusivement dans le cadre de la consolidation de la paix.

C'est dans ce cadre, qu'on lance un appel à tout le monde ici, de réfléchir ensemble sur la conception de la documentation pour l'obtention/utilisation de ce fonds.

Suite à une présentation du PTA (les produits, les résultats d'activité etc...), quelques remarques/observations ont été émis et à prendre en compte :

- ACT 1.2.3 : proposition d'ajouter le CPGU pour les activités de renforcement de capacité sur des thématiques priorités
- Proposition de production d'un plan de développement inclusif,
- Pour une meilleure visibilité des interventions dans les régions, essayer de concentrer dans une seule zone tous les intervenants possibles (fiscalité, structure locale de concertation, VIH IDA, résilience, GRC, femmes, jeunes tec..)
- Pour une meilleure lecture du PTA, on propose une seule activité à décliner en genre
- Pour le cas de SNDL, remplacer le mot « vulgarisation » par « appropriation » qui pourrait être compris comme opérationnalisation et élaboration du PNDL
- On a toutefois gardé les activités non budgétisées pour garder en esprit la suite logique de la conception du PTA et surtout la compréhension de son résultat escompté, pareil cas pour les activités listées dans le PTA alors que leurs réalisations budgétaires se trouvent incluses dans d'autres activités
- L'équipe technique centrale, c'est l'ensemble du comité de projet réunit ici, qui doit émettre à travers un team building, des réflexions sur la formation des équipes techniques locales etc..., mais en considérant toujours que le PNUD a déjà installé dans ses zones d'intervention différents spécialistes en étroite collaboration avec les Directions Régionales de l'Economie et du Plan, qui eux aussi ont déjà organisés des groupes de développement en relation avec ces directeurs régionaux.
- Pour la constitution de cette équipe locale, il faudra noter également l'existence déjà des démembrements de GRC + points focaux régionaux
- Pour synthétiser cette option d'équipe d'intervention locale, on propose de dresser un mapping, la définition de zone finale d'intervention appartient toutefois au comité de projet, c'est-à dire de savoir si on travaille au niveau de la région ou si on va opérer jusque dans les communes (critères de sélection à définir dans des TDRs avec des indicateurs à établir etc.... selon les besoins, la vulnérabilité, les perspectives ) et pourquoi pas ne s'aligner sur les régions où le projet financé par le PBF intervient-il ? → à voir avec le MPE
- On doit suivre et intégrer dans le PTA la duplication et vulgarisation du guide élaboré pour les associations des jeunes – cf ACT 4.3.4

- ACT 2.2.2 : à supprimer dans le PTA car pourrait être financé par un autre fonds disponibles plus tard.
- On propose à ce que les actions communes se fassent avant fin juin 2016 (dernière période d'action pour le volet VIH SIDA)

Les questions, remarques et observations étant terminées, le comité de projet procède à la validation du PTA 2016 et encourage le projet pour le démarrage des activités le plus tôt possible (après la signature officielle du PTA pour la semaine prochaine).

Rien n'étant plus discuté, la séance est levée à 12h15.



Salame ABDOU

Coordonnateur de projet



Rado RAZAFINDRAKOTO

Directeur National de Projet